

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Pouvoir adjudicateur :

ATOOUT FRANCE
Agence française de développement touristique



Service juridique
79/81 rue de Clichy
75009 PARIS

Téléphone : 01 42 96 70 00

**MARCHE PUBLIC DE SERVICES RELATIF A L'ORGANISATION
DE LA « SOIREE FRANCE » DU SALON RENDEZ-VOUS EN FRANCE**

**Procédure de passation d'un marché public de service, selon la procédure adaptée,
en application de l'article 28 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux
marchés publics.**

**Date et heure limites de remise des plis :
Mercredi 31 octobre 2018 à 12:00 (heure de Paris)**

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

SOMMAIRE

ARTICLE 1. DISPOSITIONS GENERALES	3
1.1 OBJET DU MARCHE.....	3
1.2 HISTORIQUE DU SALON.....	3
1.3 DETAILS DU SALON	5
1.4 LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS	6
1.5 DUREE DU MARCHE ET DELAIS D'EXECUTION	7
ARTICLE 2. MISSIONS ET PRESTATIONS ATTENDUES DANS LE CADRE DU MARCHE	8
2.1 ORGANISATION DE LA MISSION.....	8
2.2 DEFINITION DU CONCEPT DE LA SOIREE.....	9
2.3 ORGANISATION DE LA SOIREE FRANCE : LES BESOINS ET ATTENTES	9
2.4 RESTAURATION/TRAITEUR.....	10
2.5 MISE EN AVANT DES INTERPROFESSIONS DES VINS	11
2.6 RECHERCHE ET SELECTION D'ANIMATIONS	12
2.7 CREATION ET MISE EN PLACE DE LA DECORATION ET DE LA SIGNALÉTIQUE.....	13
2.8 GESTION DES RELATIONS ET NEGOCIATIONS AVEC LES TITULAIRES ET FOURNISSEURS.....	13
2.9 SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA MANIFESTATION	13
ARTICLE 3. ANNEXES	13
3.1 CHARTE DU LOGO FRANCE ET DU LOGO DU SALON RENDEZ-VOUS EN FRANCE 2018	14
3.2 PLAQUETTE DE COMMERCIALISATION DU SALON RENDEZ-VOUS EN FRANCE 2018	15
3.3 DOSSIER DE PRESSE DU SALON RENDEZ-VOUS EN FRANCE 2018	16
3.5 APPROCHE BUDGETAIRE GLOBALE	18

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

ARTICLE 1. DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet du marché

La présente consultation concerne **la sélection d'un titulaire chargé de l'organisation de la soirée France du salon Rendez-vous en France 2019 pour le compte du pouvoir adjudicateur** (organisation, gestion et suivi de la soirée France du salon Rendez-vous en France).

Organisé par Atout France, délégué général du salon, en partenariat avec les organismes régionaux du tourisme français (CRT, Agence d'Attractivité...) et l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, le salon Rendez-vous en France réunit chaque année au printemps l'ensemble des prestataires français du tourisme qui commercialisent leurs produits à l'étranger et des tour-opérateurs venus du monde entier. Ce rendez-vous est l'occasion unique pour tous les participants de nouer et d'entretenir des relations commerciales.

Regroupant 2 100 opérateurs du tourisme (750 exposants représentatifs de l'offre touristique française et 900 acheteurs et prescripteurs internationaux), cet événement suit un cycle de 3 ans : 2 années en région, 1 année à Paris.

Le salon Rendez-vous en France est basé sur un concept mobilisateur établi sur des rendez-vous entre les professionnels du tourisme français et les prescripteurs étrangers invités. En 2018, 24 656 rendez-vous ont ainsi été préprogrammés.

L'édition 2019 du salon aura lieu à Marseille les 19 et 20 mars 2019. Le candidat retenu sera amené à travailler en étroite collaboration avec le prestataire sélectionné pour l'organisation du salon Rendez-vous en France 2019.

Le titulaire apportera tout le soin, le professionnalisme et les diligences nécessaires à l'exercice des missions qui lui sont confiées par Atout France dans le cadre du marché.

Il s'engage à mettre à la disposition de Atout France une équipe spécialement dédiée et à y consacrer le temps et le travail nécessaire.

Il s'oblige également à formuler, pendant toute la durée du marché, toutes suggestions ou propositions qui pourraient contribuer à améliorer l'exécution des prestations et l'efficacité de celles-ci.

1.2 Historique du salon

1994 : 3 opérations constituant solidairement les « Rendez-vous France » sont organisées en partenariat avec certaines régions partenaires : l'opération « Rendez-vous Paris Ile-de-France » en partenariat avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris et le Comité Régional du Tourisme Paris Ile de France, « C.I.T Grand Sud » avec les Comités Régionaux du Tourisme du Sud et « Cap à l'Ouest » avec les Comités Régionaux du Tourisme de l'Ouest de la France. Lieux de rencontre des offres et des produits touristiques français de ces régions avec les tour-opérateurs internationaux qui programment la France.

ATOUT FRANCE

Marché relatif à l'organisation de la Soirée France du Salon « Rendez-vous en France »

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Au fil des années, l'ensemble des régions de France se sont associées au salon pour créer un grand salon consacré à l'offre de la destination France.

Edition 2006 : le salon a évolué avec le rapprochement de Rendez-vous France / Paris Ile-de-France, du CIT Grand Sud et de Cap à l'Ouest pour former un seul workshop : Rendez-vous France. Rendez-vous France a eu lieu les lundi 3 et mardi 4 avril 2006 à Paris Expo, Porte de Versailles (hall 3).

Edition 2009 : le nom de la manifestation, jusque-là dénommée *Rendez-vous France*, a changé pour intégrer la nouvelle signature de promotion du tourisme français : Rendez-vous en France.

Edition 2019 : 14^e édition du salon « Rendez-vous en France » dans le format tel qu'il a été arrêté en 2006 : www.rendezvousenfrance.pro

Cette manifestation est aujourd'hui l'événement annuel phare organisé par Atout France, et ce pour 3 raisons :

- elle fédère l'ensemble des titulaires de l'offre de tourisme de loisirs de toutes les destinations françaises.
- en terme d'image, la manifestation bénéficie d'une large visibilité dans la presse en France comme à l'international (près de 40 journalistes internationaux invités et une cinquantaine de la presse française présents en 2018),
- en terme de retombées économiques, pour la destination, c'est un événement à but commercial où se vendent les prestations touristiques françaises pour l'année N+1.

Rappel du calendrier des éditions du salon :

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Région et ville d'accueil	Ile de France - Paris	Alsace - Strasbourg	Rhône-Alpes - Lyon	Ile de France - Paris	Riviera Côte d'Azur - Nice	Aquitaine-Bordeaux	Ile de France - Paris
Lieu du salon	Paris Expo - Hall 3	Parc des Expositions	Halle Tony Garnier	Paris Porte de Versailles - Hall 3	Palais des Expositions Acropolis	Parc des Expositions - Hall 1	Paris Porte de Versailles - Hall 3
Dates	Lundi 3 et mardi 4 avril	Mardi 27 et mercredi 28 mars	Mardi 1er et mercredi 2 avril	Mardi 31 mars et mercredi 1er avril	Mardi 30 et mercredi 31 mars	Mardi 29 et mercredi 30 mars	Mardi 27 et mercredi 28 mars
Lieu de la soirée France	Grand Palais	Parlement Européen	Rue Mercière	104	Hippodrome de Cagnes/mer	CAPC	Aquarium de Paris Cinéaqua

ATOUT FRANCE

Marché relatif à l'organisation de la Soirée France du Salon « Rendez-vous en France »

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Région et ville d'accueil	Midi Pyrénées-Toulouse	Auvergne - Clermont-Ferrand	Paris Ile-de-France	Montpellier - Occitanie	Rouen - Normandie	Ile-de-France - Paris
Lieu du salon	Parc des Expositions – Halls 1, 2, 3, 4	Grande Halle d'Auvergne	Paris Porte de Versailles – Hall 7.3	Parc des expositions de Montpellier	Parc des expositions de Rouen	Paris Expo Porte de Versailles - Pavillon 7.1
Dates	Mardi 26 et mercredi 27 mars	Mardi 1 ^{er} et mercredi 2 avril	Mardi 31 mars et mercredi 1 ^{er} avril	Mardi 5 et mercredi 6 avril	Mardi 28 et mercredi 29 mars	Mardi 27 et mercredi 28 mars
Lieu de la soirée France	Aéroport de Toulouse Francazal	Polydôme de Clermont-Ferrand	Centre Pompidou	Park&Suites Arena	Zénith de Rouen	La Seine Musicale

1.3 Détails du salon

1.3.1. Calendrier prévisionnel

Jour 1 – vendredi	Arrivée des tour-opérateurs pour les éducteurs en régions (facultatifs)
Jour 2 – samedi	Educteurs en régions (facultatifs)
Jour 3 – dimanche	Educteurs en régions (facultatifs)
Jour 4 – lundi	Arrivée des tour-opérateurs dans la ville d'accueil du salon (Marseille en 2019) Montage des stands exposants Soirée d'accueil des TO (+/- 1 000 personnes) *
Jour 5 – mardi	Workshop Soirée France réunissant exposants et visiteurs de 20h30 à 01h00 (2000 personnes maximum)
Jour 6 – mercredi	Workshop Premiers retours pays des tour-opérateurs en fin de journée Soirée(s) partenaire(s)
Jour 7 – jeudi	Retour pays des tour-opérateurs

**soirée organisée et prise en charge par la région/ville d'accueil partenaire de Atout France et hors cahier des charges*

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1.3.2. Public concerné

Le salon Rendez-vous en France accueillera en 2019 environ 2000 professionnels :

✓ Les visiteurs :

- environ 800 tour-opérateurs et agences de voyages étrangers en provenance de 69 pays, sélectionnés et invités exclusivement par Atout France (avec paiement d'un droit d'entrée)
- environ 100 agences de voyages françaises, sélectionnés et invités exclusivement par Atout France (avec paiement d'un droit d'entrée)
- environ 160 invités (VIP, presse...) sur liste préétablie (accès gratuit)
- 40 journalistes de la presse professionnelle internationale tourisme et une cinquantaine de la presse française (accès gratuit)

✓ Les exposants : 900 professionnels français, représentants de 750 sociétés.

Langue utilisée par le public : anglais et français

1.4 Lieu d'exécution des prestations

En 2019, le salon aura lieu en région Provence Alpes Côte d'Azur, à Marseille.

Dans le cadre de la « consultation destination » initiée par Atout France et ayant aboutie à la sélection de la ville de Marseille pour l'édition 2019 du salon, une option a été posée pour la tenue de la soirée France le 19 mars 2019, au **Palais du Pharo**, 58 boulevard Charles Livon, à Marseille.

Situé sur un promontoire rocheux et offrant un panorama remarquable sur le Vieux Port de Marseille, le palais du Pharo dispose de 7 000 m² d'espaces congrès répartis dans deux ensembles architecturaux :

✓ ***Le Palais historique, édifié par l'Empereur Napoléon III***

- Salle La Major, 300 places
- Salons de style Empire, 200 personnes
- Salles de sous-commission de 10 à 90 places

✓ ***L'extension contemporaine :***

- L'Espace Vieux Port (restauration traiteur) 1 000 places, proposant une terrasse de 800 m² avec vue sur le Vieux Port
- Plateau d'exposition de 1 800 m²

Caractéristiques techniques :

Capacité : 2 000 pax sur l'ensemble des espaces, en cocktail dinatoire avec animations.

Il appartiendra aux prestataires qui se porteront candidat de proposer la configuration qui leur paraît la plus adaptée compte tenu de la **configuration du site qui dispose de plusieurs espaces** et avec la possibilité d'utiliser l'un (le Palais Historique) ou l'autre (l'extension contemporaine) ou les deux espaces proposés.

Les devis proposés par Le Pharo sont joints en annexe (devis incluant les 2 sites et devis incluant uniquement l'extension contemporaine).

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1.5 Durée du marché et délais d'exécution

La durée du marché est de un (1) an à compter de sa notification à l'attributaire.

Les délais d'exécution du marché sont fonction des modalités d'organisation du salon en 2019. Pour l'édition 2019, les délais d'exécution suivants devront être impérativement tenus :

- ✓ Montage : lundi 18 mars 2019 après-midi et mardi 19 mars 2019 matin, en fonction de l'avancée des techniciens et de la mise à disposition du site d'accueil de la soirée
- ✓ Exploitation : mardi 19 mars 2019
- ✓ Démontage : mardi 19 mars 2019 et mercredi 20 mars 2019

ARTICLE 2. MISSIONS ET PRESTATIONS ATTENDUES DANS LE CADRE DU MARCHÉ

2.1 Organisation de la mission

Le titulaire sera chargé des missions suivantes :

- La définition du concept de la soirée ;
- La réalisation d'une note d'intention détaillant le processus opérationnel de la soirée ;
- La mise en place d'une équipe projet ;
- La réalisation d'un déroulé technique ;
- Le suivi d'exécution de la soirée en lien avec le rétro planning qu'il aura défini ;
- La contractualisation avec le site retenu par Atout France pour la tenue de la soirée et son financement (locatif, frais techniques liés : nettoyage, gardiennage, sécurité incendie, fluides, chauffage, électricité...) et la fourniture des moyens humains correspondants (personnel de sécurité, hôtesse d'accueil et vestiaires, permanences sanitaires, manutentionnaires, régisseur...);
- L'organisation de la mise en concurrence de fournisseurs extérieurs (restauration, mobilier, décoration, animations...) et sélection ;
- La définition du plan sécurité, avec l'aide d'un chargé de sécurité et l'envoi de l'ensemble des documents aux organismes en charge du contrôle ;
- La fourniture des connexions Internet (Wifi ou ligne ADSL) en nombre suffisant pour couvrir les besoins des invités ;
- La mise en avant des Interprofessions des vins partenaires de la soirée ;
- La création de l'identité visuelle de la soirée.

Dans le cadre de sa contribution à la réflexion sur l'optimisation de la soirée et plus particulièrement de son organisation, le titulaire proposera un point régulier sur ses missions à l'équipe projet de Atout France (réunions d'étape régulières).

Atout France souhaitant inscrire son activité dans une démarche responsable, il met tout en œuvre pour produire une organisation événementielle durable.

Toute proposition du candidat allant dans le sens d'une démarche éco responsable sera la bienvenue.

Prestations hors cahier des charges – invitations et acheminement des invités

L'acheminement des invités à la soirée est hors du cahier des charges en présence. Habituellement les exposants viennent par leurs propres moyens. Les visiteurs sont transportés en bus de leurs hôtels au lieu de la soirée. La coordination des bus est gérée et prise en charge par l'organisation du salon. Seuls les horaires, lieux de dépose des invités sur site seront à coordonner avec le prestataire retenu dans le cadre de ce marché.

Atout France gère directement les inscriptions à la soirée et l'envoi des invitations et des informations pratiques à chaque invité, ces dernières étant précisées par le titulaire retenu par le pouvoir adjudicateur.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

2.2 Définition du concept de la soirée

La soirée France est avant tout une soirée qui doit être représentative de l'ensemble des destinations touristiques françaises, même si elle a lieu dans une ville et une région données (Marseille et Provence Alpes Côte d'Azur en 2019). La France entière devra être valorisée au cours de cette soirée à travers laquelle il faudra retrouver les grandes thématiques qui sont les points forts des destinations françaises.

Ces 15 points forts ou « marques de destination mondiales » à valoriser lors de la soirée France sont les suivants :

- ✓ Paris,
- ✓ Provence,
- ✓ Bordeaux,
- ✓ Champagne,
- ✓ Normandie,
- ✓ Bretagne,
- ✓ Bourgogne,
- ✓ Alpes-Mont Blanc,
- ✓ Côte d'Azur,
- ✓ Corse,
- ✓ Val de Loire,
- ✓ Alsace,
- ✓ Lyon,
- ✓ Biarritz Pays Basque,
- ✓ Occitanie, Sud de France

Les atouts de ces marques de destinations sont retranscrits à travers les thématiques les plus emblématiques de la destination. 5 pôles d'excellence ont été identifiés :

- ✓ Oenotourisme,
- ✓ Ecotourisme,
- ✓ Montagne été, sports,
- ✓ Savoir-faire,
- ✓ Tourisme nocturne.

Il conviendra d'en tenir également compte lors de la conception de la soirée. Un thème ou « fil rouge » de la soirée devra être proposé.

Enfin, une attention toute particulière devra être portée sur la gastronomie et les vins en étroite collaboration avec le traiteur qui sera retenu et les interprofessions des vins partenaires (cf. points 2.4 et 2.5).

2.3 Organisation de la soirée France : les besoins et attentes

La soirée devra comporter **a minima** :

- Un temps d'accueil des invités ;
- Un cocktail dinatoire ;
- Des animations culinaires, musicales, dansantes ;
- Une mise en avant des vins et des interprofessions des vins.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Un déroulé précis devra être proposé ainsi qu'une scénographie globale. Il y a lieu de privilégier la qualité des animations, les nouveautés (exclusivité, animation insolite, etc.).

Nos préconisations :

- Le niveau sonore de l'animation musicale devra rester raisonnable pour privilégier les échanges et discussions entre les participants ;
- La soirée devra proposer à la fois des espaces calmes, où les convives pourront échanger, et des espaces animés ;
- La soirée devra comporter une atmosphère rappelant la convivialité française ;
- La restauration devra faire la part belle à la diversité de la gastronomie française, au travers des marques de destination (cf. point 2.2).

2.4 Restauration/traiteur

L'offre des traiteurs consultés par le titulaire et celle retenue par ce dernier devra répondre aux exigences suivantes :

Mets

- Cocktail dinatoire de bon standing (dans le goût et la provenance des produits), présentation soignée des mets, cocktail qui doit refléter les différentes facettes de la destination France ;
- Privilégier des pièces gourmandes, avec des produits de saisons ;
- Prévoir des pièces pratiques à manger ;
- Attention : la cible étant internationale, le cocktail devra être adapté à toutes les nationalités ;
- Prévoir des pièces variées et bien identifiées pour les végétariens et les végétaliens avec notamment un ou des buffets dédiés ;
- Pièces salées, froides, chaudes (nombre à préciser par les candidats), légères et puis une pièce plus consistante (bocaux, boîte chaude) permettant aux invités d'accéder à l'équivalent d'un vrai repas ;
- Pièces sucrées (nombre à préciser par les candidats) ;
- Proposer des animations culinaires réalisées devant les convives ;
- Softs (eaux et boissons non alcoolisées) : prévoir le service et la mise en avant des produits, prévoir le café et le thé, en fin de prestation.
- Organiser les différents buffets pour qu'ils soient facilement accessibles compte-tenu du grand nombre de convives (prévoir un linéaire suffisant tant pour les mets que pour les boissons)
- Privilégier au maximum des contenants réutilisables ou recyclables, dans le cadre de la politique de développement durable de Atout France

La présence de Meilleurs Ouvriers de France ou chefs référents peut contribuer à valoriser auprès de nos hôtes la gastronomie et le savoir-faire culinaire français.

Quantité

- Prévoir des pièces en quantités suffisantes ;
- Ajuster en fonction du nombre effectif d'invités inscrits ;
- Partir sur une base de 2000 personnes.

Art de la table /Décoration

Chiffrage des arts de la table :

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

- Nappage et serviettes ;
- Vaisselle ;
- Décoration soignée des buffets ;
- Décoration d'ambiance ;
- Décoration en lien avec la mise en avant des mets et vins des destinations françaises ;
- Verrerie en nombre suffisant et plus important que sur les quantités standards habituelles compte tenu des animations vitivinicoles (cf. point 2.5).

Mobilier

- Prévoir le mobilier nécessaire :
 - Matériel offices ;
 - Matériel buffets ;
- Prévoir un nombre de places assises suffisant.

Service / personnel

- Prévoir le débarrassage, réapprovisionnement et entretien des buffets ;
- Prévoir du passage plateau ;
- Nombre de serveurs : à définir et préciser par poste et par fonction dans l'organisation de la prestation ;
- Qualité de service (tenue, etc.) ;
- Prévoir un maximum de serveurs parlant anglais afin qu'ils puissent répondre aux demandes des invités ;
- Prévoir le service du vin même si ce dernier sera fourni par les interprofessions des vins partenaires de la soirée (cf. point 2.5).

2.5 Mise en avant des Interprofessions des vins

2.5.1. Interprofessions des vins et spiritueux

Le vin et la gastronomie constituent une motivation forte pour visiter une destination. En France, les régions viticoles sont de grandes destinations touristiques qui proposent une diversité de produits touristiques liés à la vigne et au vin.

Pour les Français comme pour les étrangers, la France reste identifiée comme étant le pays du vin. Ses principaux atouts, sur lesquels il convient de capitaliser et de communiquer, sont :

- ✓ La diversité : 17 vignobles aux territoires uniques ;
- ✓ Les vins : partie intégrante de l'art de vivre et du patrimoine culturel français ;
- ✓ La complémentarité avec d'autres attraits touristiques de la destination France.

Ces principaux atouts se traduisent par la possibilité pour le voyageur de vivre des expériences de voyage uniques lors de son séjour dans le vignoble.

Le Cluster Œnotourisme de Atout France, partenaire de la soirée, rassemble 63 partenaires, institutionnels et professionnels français du tourisme et du vin, représentatifs de la diversité de l'offre et des 17 vignobles français.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Il a pour objectif d'assurer dans une démarche collective la promotion des vignobles comme destinations touristiques et des produits liés à l'hébergement, la visite de sites, le transport dans les vignobles.

Engagées au sein du Cluster Œnotourisme de Atout France pour la promotion de la France des vins, les interprofessions des vins et spiritueux sont partenaires de la soirée Rendez-vous en France depuis sa création en 2006. Ce sont plus de 20 références (soit près de 1 000 bouteilles) qui sont proposées à la dégustation pour le plus grand plaisir des amateurs de vin. Chaque bouteille a méticuleusement été sélectionnée par chaque interprofession partenaire pour offrir le meilleur de sa production.

En 2018, 8 interprofessions des vins et spiritueux, se sont mobilisées auprès de Atout France pour la promotion de la France des vins : Beaujolais, Bergerac, Bourgogne, Bordeaux, Provence, Roussillon, Val de Loire, Vallée du Rhône.

Ce partenariat devrait être renouvelé en 2019 avec ces mêmes interprofessions voire d'autres. Le titulaire devra prendre en compte la fourniture par les interprofessions de +/- 1100 bouteilles de vins et spiritueux.

2.5.2. Mise en avant des vins et spiritueux lors de la soirée

Une attention toute particulière devra être apportée à la mise en avant des vins et des vignobles, aussi bien dans la décoration que dans les animations.

La demande principale des interprofessions est de la visibilité pour leur vignoble avant et pendant la soirée à partir du moment où ils fournissent les vins.

Atout France, dans le cadre des partenariats qu'il entretient avec ses adhérents, fournira tout ou partie des boissons nécessaires à la soirée (vins, champagnes ou liqueurs).

Aucun droit de bouchon ne pourra être accordé en contrepartie de ce partenariat.

De plus, le traiteur sélectionné missionné par le candidat retenu devra :

- Réceptionner les vins, champagnes et liqueurs ;
- Gérer leur répartition ;
- Gérer leur conditionnement avant et pendant la soirée ;
- Gérer éventuellement le reconditionnement post-soirée ;
- Assurer leur service pendant la soirée à l'exception des animations spécifiques proposées par certaines interprofessions avec leur propre personnel (exemple : groupe Bacardi en 2018 qui avait fournis 2 animateurs/serveurs).

2.6 Recherche et sélection d'animations

Elles viendront rythmer la soirée en dynamisant les temps forts. Un descriptif précis de leur contenu devra être proposé.

Une animation musicale est à prévoir tout au long de la soirée.

Une animation dansante est à prévoir également. Il est laissé à l'appréciation du titulaire son emplacement, sa durée, et le type de musique proposé en fonction du concept retenu pour la soirée. Le budget devra prévoir le paiement par le prestataire des droits nécessaires à l'animation de la soirée, notamment à la SACEM.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

2.7 Création et mise en place de la décoration et de la signalétique

Une décoration adaptée devra être mise en place, afin de mettre en avant la destination France et ses différentes marques de destination.

Des éléments de signalétique permettront la mise en avant des espaces et faciliteront les déplacements sur site.

La proposition devra préciser l'ensemble du dispositif de signalétique proposé en intérieur comme en extérieur.

2.8 Gestion des relations et négociations avec les titulaires et fournisseurs

Le candidat sélectionné est en charge des relations et négociations avec les différents fournisseurs de la manifestation. Pour chaque poste, il devra soumettre différentes propositions à Atout France qui donnera son bon pour accord, sur une proposition pour chaque prestation.

2.9 Suivi technique et financier de la manifestation

Le titulaire interroge les fournisseurs. Tous les devis sont visés par Atout France qui donnera son « bon pour accord ».

Le titulaire technique contracte avec le fournisseur retenu, puis règle la facture selon les modalités de paiements négociées.

ARTICLE 3. ANNEXES

3.1 Charte du logo France et du logo du salon Rendez-vous en France 2018

3.2 Plaquette de commercialisation du salon Rendez-vous en France 2018

3.3 Dossier de presse du salon Rendez-vous en France 2018

3.4 Devis du Palais du Pharo

3.5 Approche budgétaire globale

ATOUT FRANCE

Marché relatif à l'organisation de la Soirée France du Salon « Rendez-vous en France »

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

3.1 Charte du logo France et du logo du salon RENDEZ-VOUS EN FRANCE 2018

La charte complète de la marque France et les logos disponibles sont annexés au dossier de consultation.



Le logo 2018 du Salon Rendez-vous en France sous ses différentes formes sachant que la version 2019 sera déclinable en noir ou en bleu voir en argent ou doré en fonction des recommandations des candidats :

Rendez
vous en
France
LE SALON
www.rendezvousenfrance.pro



ATOOUT FRANCE
Marché relatif à l'organisation de la Soirée France du Salon « Rendez-vous en France »

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

3.2 Plaquette de commercialisation du salon Rendez-vous en France 2018

ATOOUT FRANCE
Marché relatif à l'organisation de la Soirée France du Salon « Rendez-vous en France »

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

3.3 Dossier de presse du salon Rendez-vous en France 2018

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

3.4 Devis du Palais du Pharo

ATOUT FRANCE

Marché relatif à l'organisation de la Soirée France du Salon « Rendez-vous en France »

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

3.5 Approche budgétaire globale

Les rubriques listées ci-dessous devront être précisées et décrites dans l'offre.

Le candidat est invité à ajouter des postes de prix supplémentaires s'il le souhaite.

La proposition financière présentée dans cette décomposition des prix doit être forfaitisée pour l'ensemble des prestations demandées.

Le montant du marché s'élève à trois cent quarante mille (340 000) euros Hors Taxes.

Soirée France – Salon Rendez-vous en France 2019	€ HT
1/ Location et prestations obligatoires Palais du Pharo	
2/ Décoration et mobilier	
3/ Restauration - Vins	
4/ Accueil / Sécurité	
5/ Moyens techniques	
6/ Animations	
7/ Signalétique et déclinaison graphique de l'événement	
8/ Frais de production	
9/ Honoraires - Rémunération de l'agence	
10/ Equipe de production et d'exploitation	
TOTAL DES DEPENSES	